

Nouvelles brèves

A partir de 1979, les plaques d'immatriculation du Québec serviront pendant quatre ans. Elles seront réfléchissantes et porteront des chiffres bleus sur un fond blanc ivoire. Au cours des années 1980, 1981 et 1982, le ministère des Transports émettra des collants qui seront appliqués sur les plaques pour indiquer l'année.

L'Office national des ports du Cameroun a pris possession de la drague suceuse-porteuse *Youpwe*, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 17 septembre aux chantiers maritimes Davie Limitée de Lauzon (Québec). La construction de la drague a débuté en décembre dernier et a coûté \$10 millions. L'Agence canadienne de développement industriel a fourni l'assistance nécessaire au gouvernement du Cameroun pour ce projet.

Un opticien de la région de Toronto (Ontario), M. Evans, a fabriqué des verres de contact en plastique à double foyer. Selon M. Evans, 90 p.c. de ses clients ont porté ses verres et certains d'entre eux les portent depuis cinq ans.

Le solliciteur général a rendu publics, à la mi-septembre, les règlements qui régiront les entreprises de fabrication et de vente d'armes à feu. Ces règlements précisent les normes de sécurité que devront respecter tous les marchands d'armes à feu. Ils fixent également les règles auxquelles devront se conformer les sociétés transportant des armes à feu, les établissements, comme les musées, qui en font l'exposition, les collectionneurs possédant des armes à autorisation restreinte et les entreprises vendant des armes à feu par la poste.

Se joignant au mouvement général déjà engagé au Canada, l'industrie canadienne de la pêche commerciale a terminé son plan de conversion au système métrique. Toutes les opérations de cette industrie s'effectueront en unités métriques au plus tard en janvier 1981.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

On estime à 1,6 million de gallons la production de sirop d'érable en 1978, soit une baisse de 11 p.c. par rapport à une récolte de 1,8 million en 1977. La production de sucre d'érable a également décliné (soit de 19 p.c.) à 339 000 livres. Les recettes des producteurs ont atteint \$19,5 millions pour la récolte de 1977. Les prix auraient été plus élevés pour la récolte de 1978.

Une équipe canadienne de quatre cavaliers a remporté, le 17 septembre, à Lexington, dans le Kentucky, le championnat du monde par équipe de concours complet d'équitation, stimulée par les performances de Mark Ishoy, de Woodbridge, et Juliet Bishop, de Calgary. Ishoy, 22 ans, a terminé huitième au classement général, compilant un total de 134,5 points de pénalités, tandis que Mlle Bishop, 23 ans, terminait neuvième, avec 143,5 points de pénalités. Un autre cavalier canadien, Elizabeth Ashton, 27 ans, d'Orangeville, a terminé en onzième position en vertu d'un score de 158,7 tandis que Cathy Wedge, 26 ans, de Saskatoon, remportait 312,95 points.

Évolution de la... (suite de la page 2)

bases de sa prospérité future. A mon avis, au pays comme à l'étranger, on ne reconnaît vraiment pas assez l'importance des progrès réalisés par le Canada au chapitre du ralentissement de la tendance fondamentale des coûts de production. Peut-être que cela tient en grande partie au fait que cette évolution des coûts a été masquée depuis quelque temps par les répercussions de la poussée des prix des produits alimentaires sur les indices des prix et aussi par la baisse du taux de change. Néanmoins, il y a maintenant de bonnes raisons de croire que la tendance des coûts ne tardera pas à s'affirmer comme le principal déterminant de la tendance des prix au Canada.

Le grave danger qui nous guette dans la situation présente est que les pressions à la hausse exercées ces derniers temps par les aliments et le taux de change sur l'indice des prix à la consommation n'entraînent un renversement de la tendance à la modération des coûts de production canadiens...

Pour une modération immédiate

L'ennui est qu'une nouvelle flambée d'inflation des revenus n'aiderait pas à régler le problème, mais viendrait plutôt le

compliquer. Elle réduirait à néant tout ce que nous avons réalisé ces dernières années dans la préparation des bases d'une prospérité durable. Une nouvelle flambée de l'inflation des salaires et traitements nous mettrait dans l'obligation de recommencer une fois de plus tout ce pénible processus de retour à la mesure. Il faut donc espérer sincèrement que les Canadiens sauront faire preuve dans les mois à venir de suffisamment de modération pour éviter une accélération de l'inflation par les coûts. Il faut espérer qu'ils seront assez sages pour reconnaître que la poussée des prix à la consommation n'est que temporaire et qu'ils devraient faire preuve de modération et de patience.

Rôle de la banque centrale

Puisqu'il importe au plus haut point de surmonter ces écueils, il est naturel de se demander ce que la banque centrale peut faire pour aplanir les difficultés. Selon nous, la meilleure chose qu'elle puisse faire, c'est de manifester sa détermination dans l'application de sa politique de diminution graduelle du rythme d'expansion monétaire et, ainsi, de bien faire comprendre qu'elle n'est pas disposée à alimenter une recrudescence de l'inflation. Nous considérons la réduction de la fourchette visée par la Banque comme une preuve de notre détermination. Dans ce contexte, la Banque a pris dans le domaine du loyer de l'argent quelques mesures visant à atténuer les variations du taux de change. Ce qui préoccupe la Banque en ce domaine, c'est que la baisse du taux de change renforce la poussée des prix à la consommation et intensifie les pressions déjà fortes qui s'exercent sur la structure des salaires. Dans la conjoncture actuelle, il serait préférable d'échelonner sur une plus longue période l'effet de la baisse du taux de change sur les prix à la consommation. Toujours à ce chapitre, un autre problème qui préoccupe la Banque, c'est que toute modification importante du taux de change tend d'habitude à prendre des proportions beaucoup plus grandes que celles que la situation justifie; de fait, il est possible que ce soit déjà le cas au Canada.

...Je me réjouis du mouvement qui se dessine au Canada et à l'étranger vers ce que je considère comme une évaluation plus réaliste des processus économiques et une approche plus réaliste de la politique économique. Je crois que ce changement se fera pour le plus grand bien de l'économie.